



Keleier N° 472

Bulletin mensuel d'information

AVRIL 2021 / Miz Ebrel

Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 22 avril.

Édito du Maire

Encore du changement !

- Après la prise de poste de notre nouvelle DGS, nous souhaitons la **bienvenue à Estelle LE ROY** au poste de **Chargée d'Accueil** !



Forte de plusieurs expériences à des postes similaires, Estelle, d'origine Forestoise, fera partie des visages que vous croiserez régulièrement lorsque vous vous rendez en Mairie.

Estelle prend le relais de Sarah, que nous remercions vivement pour les mois de remplacement effectués sur la Mairie de La Forest, et à qui nous souhaitons bon vent pour ses projets professionnels à venir.

- Du changement également sur notre **marché du samedi** qui s'étoffe grâce à la venue de **nouveaux commerçants** et des stands éphémères.

Enfin la municipalité et l'association « Coups d'Pompes » lancent un **défi sur le mois d'avril** à tous les Forestois se rendant au marché ; pour en découvrir le détail rendez-vous en page 4. Alors, tous à vélo ou à pied en direction du marché !

« Ar glav ebrel ne ra vad da netra, nemet d'ar c'haol ha d'ar fav »

« La pluie d'avril ne fait du bien à rien du tout, mis à part aux choux et aux haricots »

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 11h



DATES À RETENIR

(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Sam 3/04

Collecte de journaux APE - école G. Brassens

Sam 10/04

Nettoyage du cimetière (13h30 à 17h)

Sam 17/04

Stand Zéro déchet sur le marché

Dim 18/04

Nettoyage du bord de l'Elorn (10h à 12h)

Tous les sam.

« Avril à pied ou à vélo ! » sur le marché

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi, 8h30-12h15 - 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliateur de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau et sont assurées par une équipe pluridisciplinaire (médecin et puéricultrice).

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives, éveil etc...

Tél 02 98 43 63 97

Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Tél : 02 98 85 35 33

20, Rue Amédée Belhomme - Landerneau

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau.

Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Santé

Pharmacie RICHARD :

Tél : 02 98 20 28 76

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

4/04	Humbert	Sizun
Lundi Pâques	Humbert	Sizun
11/04	Le port	Plouédern
18/04	Lacoste	Landerneau
25/04	Bernicot	Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le 3237.

Médecins :

Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE

2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens)

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice Fily-Sidoine – Tél : **02 98 20 23 15**

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Masseur-kinésithérapeute : Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02 98 20 21 82, sur RDV.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 1^{er}, 15 et 29 avril.

Ordures ménagères : jeudis 8 et 22 avril.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Le service environnement vous informe que les déchetteries passent en horaires d'été depuis le 1^{er} mars à savoir :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Plus d'informations sur : environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

	Week-end		Mercredi
3/04	Rue de Rohan	7/04	Lot de Rochebrune
10/04	Lot de Rochebrune	14/04	Route de Kergreac'h
17/04	Gare	21/04	Hameau de la Forge
24/04	Route de Kerhuon	28/04	Keryvonne

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coups de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm.** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes d'avril

Vendredi 2 avril à 17h – La Passion – St Thonan

Dimanche 4 avril à 10h30 - Pâques – La Forest-L.

Samedi 17 avril à 17h – La Forest-Landerneau

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Mardi 18h00 - 19h00
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Mardi 10h30 - 12h00
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Culture

(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Samedi 15 mai : Fête de la Bretagne.

Concerts organisés par l'association Ti Ar Vro sur le marché.

Santé

Vaccination Covid-19 :

A ce jour, près de 80 Forestois ont bénéficié de l'aide d'Erwan Galeron, Adjoint aux Affaires Sociales, pour la prise de rendez-vous pour le vaccin Pfizer.

Les personnes de plus de 75 ans qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID 19 (vaccin Pfizer) peuvent prendre rendez-vous via le site www.maiia.com pour le centre de vaccination de Landerneau.

En cas de difficultés pour prendre rendez-vous, la mairie propose une aide aux Forestois.

Vaccination entre 55 et 74 ans :

Les professionnels de La Forest-Landerneau, infirmières, médecins et pharmacienne se mobilisent pour proposer la vaccination Astra Zeneca aux patients éligibles de la commune, de 55 à 74 ans et aux patients professionnels de santé qu'ils suivent habituellement.

La municipalité a mis à disposition la Salle Polyvalente (sous la mairie) pour que cette vaccination puisse avoir lieu dans le respect des consignes sanitaires.

Des sessions de vaccination s'y tiendront les mercredis et jeudis après-midi.

Le secrétariat des médecins a contacté une liste de patients créée à partir des données de l'Assurance Maladie.

Les patients qui souhaitent être vaccinés ou qui auraient été « oubliés » par le secrétariat peuvent contacter le secrétariat médical.

Les personnes habitant sur la commune qui ne sont pas suivies par les médecins du cabinet, mais dont les soignants ne proposent pas la vaccination peuvent également contacter le secrétariat médical au :

09 83 22 27 27

Vaccination par la pharmacie Richard :

La vaccination se fera en officine.

Qualité De Vie – Citoyenneté

➤ Nettoyage du bord de l'Elorn

La municipalité et les géocacheurs du secteur vous invitent à un nettoyage du bord de l'Elorn, le **dim 18 avril de 10h à 12h à la grève de la Gare.**

• C'est quoi le géocaching ?

Fondé en 2000, Géocaching HQ se consacre à inspirer et à favoriser l'aventure, l'exploration et la communauté grâce à une combinaison unique de loisirs de plein air et de technologie basée sur la localisation.

La communauté passionnée du jeu, composée de millions de joueurs, utilise des applications géocaching ou des appareils compatibles GPS pour trouver des conteneurs intelligemment cachés appelés géocaches et partager leurs expériences avec les autres.

Aujourd'hui, il existe plus de 3 millions de chasses au trésor dans plus de 190 pays, dont quelques caches sur la commune de La Forest-Landerneau. Tout est bien expliqué sur le site geocaching.com.



• Pourquoi un nettoyage de la grève avec le géocaching ?

La plupart des géocacheurs sont amoureux de la nature, et font des actions de protection de l'environnement. Ils se retrouvent lors de Cash In Trash Out (CITO).

• Programme :

- 10h : accueil, présentation des lieux et consignes de sécurité.
- 10h15 / 11h45 : action « ramassage des déchets venus de la mer ».
- 11h45 : photo de groupe et de la collecte (si cela est possible).

Les organisateurs auront des contenants à vous proposer pour déposer les déchets. Des gants seront aussi à la disposition des enfants.

La mairie se charge de collecter les déchets grâce à l'installation d'une benne.

Pour les personnes intéressées, une initiation au géocaching pourra être proposée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie au 06 03 26 72 02.

➤ Nettoyage du cimetière

Fort du succès de l'opération de nettoyage du cimetière avec la présence de 16 bénévoles en octobre dernier, la municipalité souhaite relancer un appel à bénévoles pour un nettoyage du Cimetière.



Rendez-vous le samedi 10 avril de 13h30 à 17h.

Nous proposons aux familles, associations, jeunes de s'inscrire par mail à la mairie ou par téléphone.

➤ Amis jardiniers, nous aimerions mettre en place un groupe mail afin de pouvoir échanger à tout moment sur divers sujets : plantes recherchées, plantes à donner, besoin d'outils, questions, conseils, etc...

Pour y participer, laissez vos coordonnées à l'adresse suivante : conseillere-velghe.catherine@laforest.bzh

➤ Élections départementales et régionales :

Elles devraient avoir lieu les **13 et 20 juin 2021**. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **7 mai**.

Il est possible de s'inscrire ou de vérifier qu'on est bien inscrit sur <https://www.service-public.fr/> ou en se présentant en Mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.



Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **avril 2005**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de vos cartes d'identité et livret de famille.

Marché – Tous les samedis de 8h à 12h30

Nouveautés :

➤ « A la volée »

Depuis le 27 mars, "A la volée" (Loperhet) a rejoint notre marché et vous propose des plants potagers, aromatiques et fleurs utiles au jardin, issus de l'agriculture biologique.



➤ « La Ferme du Fessiou »

A compter du 10 avril !

La Ferme du Fessiou produit des légumes issus de l'agriculture biologique à la Forest-Landerneau. contact@fermedufessiou.com - Tél : 06 75 19 75 71

➤ « Nutri-Breizh »

Nouveau sur votre marché artisanal, Nutri-Breizh vous propose tous les derniers samedis de chaque mois, (prochain rdv le 24 avril), la vente de poules pondeuses, de poulailler, d'aliment poules, chiens et chats. @ : nutri_breizh@yahoo.fr ou tél : 06 49 19 22 44

Les stands éphémères :

➤ **Stand association « Coups d'Pompes ».**

Présente tous les samedis d'avril sur le marché. Cf rubrique « Mobilité » pour plus d'infos.

➤ **Stand de sensibilisation « Zéro Déchet ».**

La mairie vous invite à participer à ce stand animé par l'association Zéro Déchet Nord-Finistère, **place de la Mairie.**



Le 17 avril de 10h à 12h

Venez nous rencontrer sur notre stand pour :

- découvrir des alternatives aux emballages jetables,
- partager des recettes de produits ménagers fait-maison,
- apprendre à confectionner un tawashi ou un furoshiki,
- échanger sur les moyens de réduire le volume de nos poubelles.



Pour en savoir plus sur Zéro déchet Nord-Finistère rendez-vous sur :

Site internet <http://www.zerodechetnordfinistere.fr/>

 <https://www.facebook.com/ZeroDechetNordFinistere>

 <https://www.instagram.com/zerodechetnordfinistere>

Retour sur :

➤ « Troc Jardin » : un joli succès pour une première !

Le 20 mars dernier la municipalité proposait un stand « Troc Jardin ». Une cinquantaine de participants sont venus troquer des plants, des graines ou échanger sur le sujet.



Les coordonnées ont été prises pour débiter une communauté de jardiniers.

A reprogrammer !

Mobilité

➤ La Municipalité et l'association Coups d'Pompes vous propose « Avril à pied et à vélo » !



- Défi kilomètres
- Atelier d'entretien courant du vélo
- Essai de vélos électriques

Un petit défi collectif et ludique pour le mois d'avril ?

Si nous comptabilisions les centaines de mètres parcourus sans voiture pour aller à notre marché favori le samedi ?

A nous tous, cela fera des kilomètres !

- Chaque samedi d'avril, venez déclarer vos hectomètres sans voiture (eh oui, ça rappelle le CM à l'école n'est-ce pas ?) au stand de l'association « Coups d'Pompes » devant la mairie.
- Ce sera aussi l'occasion d'avoir un coup de main pour l'entretien de votre vélo qui ne vous a peut-être pas supporté depuis un bout de temps, à savoir une aide pour :
 - le réglage des freins et de la selle,
 - le graissage,
 - la réparation d'un pneu,
 - des conseils divers.
- Enfin, vous pourrez faire un essai de vélos électriques (vélos prêtés par des particuliers).

➤ **Projet EMA** – Espace Multimodal Augmenté

SNCF Gares & Connexions va réaliser des enquêtes clients dans le cadre du déploiement EMA en gare de La Forest les **6, 7 et 8 avril prochain**.



Ce projet vise à favoriser le développement des usages partagés de la voiture, des mobilités électriques et surtout des modes doux.

Ce projet prévoit notamment une assistance technique et financière à la création d'un parc à vélo sur le terrain situé en face du café de la gare.



Etat civil

Naissance :

- Jeanne LAVIGNE, le 1^{er} décembre 2020, domiciliée 7, place de Rochebrune.

Publication de mariage :

- M. Gildas LE CORRE, conducteur de travaux et Mme Stéphanie LE GALL, aide médico psychologique, 1, allée des Châtaigniers.

- M. Mickaël CHEVALIER, menuisier artisan et Mme Anaïs LE MOY, 15, clos de la Garenne.

Décès :

M. DONVAL Jean-Jacques, domicilié 3, Le Courtez, décédé le 3 mars 2021.

Urbanisme

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. »

Pierre Hugo

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. LE GOFF Mickaël, 20, hameau de Rulan, enrobé.
- M. FONTAINE Hugo, 1, Pont Ar Bellec, ouverture baie vitrée, création fenêtre.
- Mme LE VERGE Danièle et M. MURMUNSKI Ryszard, 2, venelle de Beg Ar Groas, clôture en bois + abri de jardin.
- Association Saint-Thenenan, rue de la mairie, changement des fenêtres du préau.
- M. LE DEZ Thomas, 3, place de Rochebrune, pose de fenêtres de toit.
- Mme CROCHET Lydie, 6, coteau de Kergrall, abri de jardin en bois, mur + claustras en bois + grillage.
- Mme DUMESNIL Anne, 13, rue Duguesclin, terrasse sur pilotis.
- M. BACONNET Joël, 7 Keranna, ravalement + peinture.
- M MILIN Yoan, 8, place de Mezdown, Le Relecq-Kerhuon, terrasse niveau jardin + mur de soutènement.
- M. QUELENNEC Emmanuel, 10, rue de Gorrequer, pose de lames brise vue sur muret.
- Mme LEBEAU Laëtitia, 7, Parc Vilaric, enrobé de 72 m².
- M. TYMEN Morgan, 5, Penquer Bras, mur mitoyen.
- Mme BOSSARD Karine, 2, Le Crann, remplacement porte garage par une baie vitrée.
- Mme ARZUL Sophie, 8, rue des Ormes, enrobé de 101m².
- M. GODIN Thomas, 20, route de Poul Ar Marc'h, ouverture + terrasse.
- M. GUELLEC Dergat, 1, impasse Poul Ar Marc'h, changement de la couverture, des menuiseries, ravalement, création de clôtures en bois et création de terrasse.

Accords :

- M. DOUGUET Arnaud, 10, rue des Ormes, enrobé de 43m².
- M. GÉTIN Philippe, 17, rue de Rohan, pose de fenêtres de toit, 12, route de Poul Ar March.
- M. LE GOFF Mickaël, 20, hameau de Rulan, enrobé.
- M. FONTAINE Hugo, 1, Pont Ar Bellec, ouverture baie vitrée, création fenêtre.
- M. LE GALL Jérémy, 19, rue de Verdun, Guipavas, mur de soutènement, 16, coteau de Kergrall.
- Mme LEBEAU Laëtitia, 7, Parc Vilaric, enrobé de 72 m².
- M. TYMEN Morgan, 5, Penquer Bras, mur mitoyen.
- Mme BOSSARD Karine, 2, Le Crann, remplacement porte garage par une baie vitrée.
- Mme ARZUL Sophie, 8, rue des Ormes, enrobé de 101m².

Refus :

- M MILIN Yoan, 8, place de Mezdown, Le Relecq-Kerhuon, mur en parpaing + claustras en aluminium, 8, coteau de Kergrall.
- Mme LE VERGE Danièle et M. MURMUNSKI Ryszard, 2, venelle de Beg Ar Groas, clôture en bois + abri de jardin.

+ Permis de construire

Demandes :

- M. LE GALL Christian, 4, venelle Beg Ar Groas, carport de 55m².
- M. et Mme QUILLIVERE Jean-Alain et Séverine, construction d'une maison individuelle 5 bis, Gorrequer Huella.

Refus :

- M. AIMÉ Yann, 17, hameau du Rulan, mur de soutènement, murs de clôture et carport, 2, coteau de Kergrall.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 19/01/2021. Nitrates : 18 mg/L.
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bibliothèque

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture modifiées (couvre-feu) :

Mardi & Jeudi 16h/17h30 - Samedi 10h30/12h30

Abonnement : 20 € / famille / an.

ABONNEZ-VOUS !

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD)



La CCPLD, en lien et concertation avec ses communes membres, s'engage dans une nouvelle aventure : définir une politique mobilité à l'échelle intercommunale.

Première étape lancée : le transfert de la compétence mobilité des communes à la Communauté de communes.

Le conseil communautaire du pays de Landerneau-Daoulas a lancé la procédure de transfert de la compétence « Mobilité » jeudi 11 février, lors du Conseil de Communauté.

Les communes disposent à présent de 3 mois pour se prononcer sur ce transfert de compétence.

Le transfert de la compétence « Mobilité » à la CCPLD présente plusieurs avantages à l'échelle de notre territoire. Cela permettrait :

Animation

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'est pas possible d'organiser la traditionnelle chasse aux œufs pour Pâques.



Le Lapin Forestois a cogité... et vous propose un petit safari-photo à travers la commune du **31 mars au 14 avril**.

Matériel : papier, stylo, de quoi se prendre en photo et le décrypteur ci-dessous pour déchiffrer les messages laissés par le lapin.



Rendez-vous au panneau d'affichage près du parking de la mairie pour connaître les règles et débiter le safari-photo.

Bonne chance à tous !

Décrypteur du Lapin Forestois :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
M	E	R	L	S	B	N	K	T	F	O	U	A

N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
Z	J	G	Y	X	C	W	H	P	V	D	I	Q

- de développer des solutions couvrant la majorité des déplacements du quotidien,
- de devenir un acteur légitime et identifié pour être éligible à des financements notamment,
- et enfin de trouver des réponses adaptées à des besoins aujourd'hui insuffisamment couverts.

Dans le cas où la Communauté ne devient pas compétente en termes de mobilité, c'est la Région qui organise la mobilité.

La construction de la stratégie mobilité, à travers la démarche du Projet de Territoire, a permis aux élus d'identifier un objectif partagé en matière de mobilité : améliorer le maillage du territoire de la CCPLD par la diversification de l'offre de mobilité.

Cet objectif répond à trois enjeux :

- Aménager durablement le territoire en répondant aux besoins des habitants et des acteurs économiques,
- Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire,
- Renforcer la solidarité territoriale et sociale.

École Sainte Anne

➤ Inscription scolaire pour l'année 2021/2022

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous sommes dans l'obligation d'annuler les portes ouvertes initialement prévues. Nous invitons donc les nouvelles familles à prendre rendez-vous pour visiter et /ou inscrire leur enfant.
Tél : 02 98 44 77 53

Mail : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

➤ Les CM passent le permis internet

Pendant de nombreuses séances, les CM ont travaillé sur l'utilisation d'Internet (les dangers des réseaux sociaux, l'usurpation d'identité...). Une gendarme de la brigade du Relecq-Kerhuon est venue leur faire passer l'examen. Tous les enfants ont validé le permis internet.



Foyer des jeunes

**Ouverture du foyer le mercredi
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30**

Informations, inscriptions et renseignements, auprès de **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.

Tél : 06 10 70 72 48

Mail : vignaud-jennifer@live.fr

Le foyer est ouvert pendant les vacances de 13h30 à 17h30.

Programme des mercredis d'Avril :

Mercredi 7 avril : matin : libre
après-midi : Koh-Lanta

Mercredi 14 avril : matin : jeu de piste en forêt
après-midi : Koh-Lanta

Mercredi 21 avril : Sortie journée

Les bricolages de Pâques de vos enfants seront ensuite exposés aux fenêtres de l'ancienne boulangerie, accompagnés de ceux des deux écoles et ce durant tout le mois d'avril.

Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié.



École Georges Brassens

➤ Les classes en résidence étant reportées du fait de la crise sanitaire, le mardi 9 mars les élèves de CM1 CM2 ont bénéficié de séances dispensées par des professeurs du collège public Camille Vallaux.

Après une présentation de l'établissement par Mme Weinling, Principale, et Mme BESNARD, Conseillère Principale d'Education, les élèves ont participé à des séquences d'anglais, de français, d'éducation musicale, ainsi qu'une visite virtuelle du collège sous forme d'escape game.



➤ Inscription à l'école Georges Brassens – 2021-2022

Pour inscrire votre enfant à l'école publique à la rentrée prochaine, vous pouvez d'ores et déjà vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Cette démarche peut également se faire à distance, en envoyant les pièces par courriel :

mairie@la-forest-landerneau.fr .

Pour tout renseignement sur l'école, vous pouvez prendre contact avec la directrice Mathilde BITOUN par :

- courriel ec.0290922v@ac-rennes.fr,
- téléphone au 02 98 20 21 09, le vendredi de 8h45 à 16h30 ou les lundis, mardis, jeudis entre 12h et 13h.

Les mesures de protocole sanitaire suspendent toutes les visites d'écoles primaires (directive ministérielle), mais sur demande une visite virtuelle en vidéo est envoyée aux familles, en attendant que les conditions permettent une visite du site.

OPERATION RÉCUP' DE JOURNAUX APE ÉCOLE GEORGES BRASSENS



**Samedi 3 avril de 11h à 12h
Rendez-vous à la salle omnisports.**

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte

Club « Val Elorn »

Suite à notre réunion, le bureau a fixé la cotisation à 6€ par adhérent (prix de l'assurance), se renseigner auprès des responsables.

Les mesures barrières sont toujours d'actualité. Nous espérons reprendre nos activités le plus tôt possible et retrouver notre bonne ambiance.

Annonces

Café de la Gare

Le Café de la Gare (tabac, pain, gaz, journal, épicerie sèche de dépannage) sera fermé du lundi 19 avril au dimanche 25 avril inclus. *Cette fermeture serait annulée en cas de bonne nouvelle : l'autorisation d'ouverture des bars.*

Les Petites graines

Changement d'horaires, le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Stop Pizza

A partir du Mercredi 24 mars

Le camion STOP PIZZA sera présent à son emplacement habituel (face à la Pharmacie) tous les **mercredis de 16h30 à 19h** (nouvel horaire du couvre-feu).

Commandes au : 06 50 26 52 59 (pour vérifier notre présence).

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15 (pour vérifier notre présence).

Voici la photo du chat qui est dans notre jardin depuis plusieurs jours. C'est un jeune mâle très sociable qui semble perdu.

M. SALOU / COBALAN

Contactez la mairie, merci.



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos 200 séjours, 2 ou 3 semaines cet été entre le **17 juillet et le 21 août**, rejoignez nos équipes d'animation ! 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés,
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 WE fin mai),
- PSC1 souhaitable,
- Permis B obligatoire.

Pour plus de renseignements et postuler :

<https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>

Lutte contre les frelons asiatiques : c'est le moment d'agir !

Tous mobilisés contre le frelon asiatique : guettons et détruisons les nids primaires dès fin Mars.

Sur le site et dans le bulletin municipal, vous avez des informations et des conseils pour créer des pièges à frelons asiatiques à mettre en place jusqu'à l'automne.

Au Printemps, éveil des fondatrices et ébauche des nids fin mars ; la fondatrice construit seule son nid, jusqu'à fin mai-fin juin.

De taille de 3 à 5 cm, il est souvent très proche des habitations. En effet, il ne résiste pas aux intempéries, et il n'est pas rare de le trouver sous un auvent, abri de jardin, hangar, nichoir, grenier, coffret EDF...

Au début de la construction, il a la taille d'un œuf de poule avec l'orifice d'entrée placé en bas, et seule la reine est présente et très active. Elle doit s'alimenter, aller chercher les matériaux pour agrandir le nid, le tout dans la journée car c'est un animal diurne.



Sa destruction à ce stade est **très IMPORTANTE**, et possible pour un particulier, en attendant impérativement le soir afin d'éliminer la reine, toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est une erreur.

Il suffit de décrocher le nid et de le mettre dans un sac en plastique hermétique.

En effet celle-ci, reconstruira rapidement un autre nid primaire, qui donnera quelques mois après un gros nid pouvant abriter des milliers de frelons asiatiques.

Vous pouvez également appeler la mairie, et les élus en charge de ce suivi, viendront constater sur place pour organiser l'intervention d'une société spécialisée. La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la collectivité.

15 nids ont été détruits et déclarés en 2020 et plus de 10 découverts dans la nature.